



## NOTE DE SERVICE / MEMO

Information distribuée auparavant / Information previously distributed

DESTINATAIRES : Président et membres du Comité de l'environnement et du changement climatique

TO: Chair and Members of Environment and Climate Change Committee

<p>EXPÉDITEURS : Alain Gonthier, directeur général, Travaux publics</p> <p>Don Herweyer, directeur général par intérim, Planification, Immobilier et Développement économique</p>	<p>Personnes-ressources :</p> <p>Allyson Downs, directrice, Services de l'entretien des parcs et des forêts à la Direction générale des travaux publics 613-580-2424, poste 24146, allyson.downs@ottawa.ca</p> <p>David Wise, directeur par intérim, Développement économique et Planification à long terme à la Direction générale de la planification, de l'immobilier et du développement économique 613-580-2424, poste 13877, david.wise@ottawa.ca</p>
<p>FROM:</p> <p>Alain Gonthier, General Manager, Public Works Department</p> <p>Don Herweyer, Interim General Manager, Planning, Real Estate and Economic Development Department</p>	<p>Contacts:</p> <p>Allyson Downs, Director, Parks Maintenance and Forestry, Public Works Department 613-580-2424 x24146, allyson.downs@ottawa.ca</p> <p>David Wise, Acting Director, Economic Development and Long-Range Planning, Planning, Real Estate and Economic Development Department 613-580-2424 x13877, david.wise@ottawa.ca</p>

DATE : 16 novembre 2023

November 16, 2023

NUMÉRO DE DOSSIER / FILE NUMBER: ACS2023-PWD-PMF-0001

OBJET : Ressources nécessaires pour le Plan de gestion de la forêt urbaine

SUBJECT: Urban Forest Management Plan Resource Requirements

## But

Cette note présente au Conseil municipal d'Ottawa un plan de travail dûment chiffré relativement à la deuxième période de gestion (2023-2026) du [Plan de gestion de la forêt urbaine](#) (PGFU), conformément aux directives données à la réunion du Conseil le 28 juin 2023.

## Contexte

Le 28 juin 2017, le Conseil municipal d'Ottawa a approuvé *Des racines pour l'avenir : plan de gestion de la forêt urbaine 2018-2037 de la Ville d'Ottawa* ([ACS2017-PIE-EDP-0012](#)).

L'approbation de ce plan établit une vision et une orientation stratégique exhaustives à long terme de la forêt urbaine d'Ottawa. Il comprend 26 recommandations visant à guider la Ville et ses partenaires dans l'amélioration de la gestion de la forêt urbaine. Il se fonde sur le concept de gestion adaptative, selon lequel on évalue la mise en œuvre des recommandations à chaque période de gestion.

Le 28 juin 2023, le Conseil a reçu et approuvé la Mise à jour sur le Plan de gestion de la forêt urbaine ([ACS2023-PRE-EDP-0025](#)).

Celle-ci comprend :

- l'approbation du plan de travail pour la deuxième période du Plan de gestion de la forêt urbaine (PGFU) et le transfert de 250 000 \$ du compte Matériel et services au compte Rémunération sous Travaux publics – Services forestiers pour la création de deux postes équivalents temps plein (ETP) permanents;
- l'instruction au personnel de remettre au Comité une version dûment chiffrée du plan de travail présenté dans la Mise à jour du PGFU (numéro de dossier : ACS2023-PRE-EDP-0025) ainsi que le nombre prévu d'ETP nécessaires pour effectuer le plan de travail et en définir les scénarios et délais en fonction de la disponibilité des ressources.

## Plan de travail dûment chiffré

Conformément à la demande du Conseil, le personnel a entamé la description des fonds nécessaires à l'application des recommandations formulées relativement à la deuxième période du PGFU. Cette période de quatre ans correspond à la durée du mandat du Conseil, de 2023 à 2026.

Le plan de travail pour la deuxième période de gestion porte sur la plantation et l'entretien des arbres, ainsi que sur la sensibilisation et l'engagement communautaires.

Comme le montre le tableau 1 ci-dessous, il faut en tout 7,66 ETP pour réaliser la mise en œuvre de la deuxième période du PGFU. De ce nombre, 5 ont déjà été approuvés. Les 2,66 restants font partie du budget préliminaire de 2024, qui a été soumis à l'approbation du Conseil. Ces ressources appuieront l'objectif de la Ville, soit un couvert forestier de 40 % à Ottawa, en ayant pour principe directeur l'équité. La Ville souhaite avoir une forêt urbaine durable et saine, tout en optimisant les éventuels avantages écologiques, sociaux et économiques provenant des arbres en région urbaine. Si le budget préliminaire est approuvé tel que présenté le 8 novembre 2023, le personnel estime que les ressources seront suffisantes pour entreprendre toutes les activités inscrites dans la deuxième période de gestion du Plan, de 2023 à 2026.

Lors de la mise en œuvre de la stratégie de plantation d'arbres, si de nouveaux programmes sont recommandés, le financement de leur mise en œuvre pourra être étudié dans les futurs cycles budgétaires. Toutes les mesures liées à la stratégie seront progressivement soumises à l'approbation. À mesure que des changements sont apportés et que se créent de nouveaux programmes et méthodes, le personnel rendra compte des nouvelles exigences relatives à la mise en œuvre. Cela permettra à la Ville de passer rapidement à l'action et de mettre la stratégie en œuvre sans attendre un unique rapport exhaustif sur la plantation d'arbres.

**Tableau 1 : Plan de travail dûment chiffré pour le Plan de gestion de la forêt urbaine (PGFU) – Deuxième période de gestion**

Postes ETP	Besoins	Statut actuel
<p>1 ETP</p> <p>Expert-forestier ou experte-forestière – Planification, Direction générale de la planification, de l'immobilier et du développement économique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Direction de la mise en œuvre du <i>Règlement sur la protection des arbres</i>, lequel nécessite des ressources supplémentaires afin de respecter les nouvelles échéances prévues par le <i>Projet de loi 109, Loi de 2022 pour plus de logements pour tous</i>.</li> </ul>	<p>Un poste temporaire ETP est assuré dans le cadre du <a href="#">Rapport sur les répercussions de la législation provinciale sur les ressources</a>. Le financement est disponible jusqu'en décembre 2024, moment auquel un compte rendu sera présenté au Conseil afin de déterminer si ce poste mérite d'être rendu permanent.</p> <p>Poste comblé en octobre 2023.</p>
<p>1 ETP</p> <p>Expert-forestier ou experte-forestière – Planification, Direction générale de la planification, de l'immobilier et du développement économique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Direction de la mise en œuvre des travaux liés aux recommandations inscrites dans la deuxième période, en donnant priorité à la stratégie de plantation d'arbres;</li> <li>▪ Renforcement de la capacité de l'expert-forestier principal – Planification pour la coordination de la mise en œuvre de toutes les recommandations de la deuxième période, en donnant priorité à la stratégie de plantation d'arbres.</li> </ul>	<p>Un poste temporaire ETP est assuré pour deux ans dans le cadre du Plan directeur sur les changements climatiques.</p> <p>Poste comblé en septembre 2023.</p>
<p>1 ETP</p> <p>Architecte-paysagiste,</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accroissement de la capacité de l'équipe responsable de la plantation des arbres dans le cadre de la stratégie de plantation d'arbres (examen du programme, lignes directrices de la</li> </ul>	<p>Un poste permanent ETP est acquis dans le cadre de la Mise à jour du PGFU 2023.</p>

Postes ETP	Besoins	Statut actuel
Direction générale des travaux publics	plantation et mise en œuvre hâtive de nouveaux programmes de plantation d'arbres).	Poste pourvu, débutant en décembre 2023.
1 ETP Coordonnateur ou coordonnatrice, Opérations forestières sur le terrain, Direction générale des travaux publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Direction de la coordination sur le terrain : plantation, irrigation et émondage des jeunes arbres;</li> <li>▪ Accroissement de la capacité de l'équipe responsable de la plantation des arbres visant l'élaboration et la mise en œuvre hâtive de nouveaux programmes de plantation d'arbres et l'avancement d'autres aspects de la stratégie de plantation d'arbres.</li> </ul>	<p>Un poste permanent ETP est acquis dans le cadre de la Mise à jour du PGFU 2023.</p> <p>Poste à pourvoir pour décembre 2023.</p>
1 ETP Experte-forestière ou expert-forestier, Direction générale des travaux publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Direction de la mise en œuvre de l'examen des programmes d'entretien du cycle de vie et de la recommandation sur l'entretien des arbres nouvellement plantés;</li> <li>▪ Direction de la mise en œuvre de la recommandation sur la prise en charge des arbres;</li> <li>▪ Accroissement de la capacité de la gestionnaire ou du gestionnaire de secteur, Opérations forestières sur le terrain, relativement à l'examen des programmes d'entretien du cycle de vie et de la recommandation sur l'entretien des arbres nouvellement plantés.</li> </ul>	<p>Un poste permanent ETP est acquis grâce à la redéfinition des postes internes prioritaires.</p> <p>Poste pourvu, débutant en décembre 2023.</p>
1 ETP Coordonnatrice ou coordonnateur, Gestion forestière, Direction générale des travaux publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Planification des opérations des nouveaux programmes de plantation d'arbres;</li> <li>▪ Accroissement de la capacité de la gestionnaire ou du gestionnaire de section, Planification et diffusion, pour la mise en œuvre de l'ensemble des recommandations du PGFU.</li> </ul>	<p>Pression budgétaire 2024</p> <p>Sous réserve de l'approbation du budget provisoire 2024, poste à pourvoir en février 2024.</p>
1 ETP Experte-forestière ou expert-forestier, Direction générale des travaux publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Direction de l'élaboration et de la mise en œuvre hâtive de nouveaux programmes de plantation d'arbres;</li> <li>▪ Direction de la mise en œuvre d'une stratégie d'entretien des boisés;</li> <li>▪ Accroissement de la capacité du personnel de l'Unité de la protection et</li> </ul>	<p>Pression budgétaire 2024</p> <p>Sous réserve de l'approbation du budget provisoire 2024, poste à pourvoir en février 2024.</p>

Postes ETP	Besoins	Statut actuel
	de l'inspection des forêts pour une meilleure application des politiques et du <i>Règlement sur la protection des arbres</i> .	
2 x 0,33 ETP  Étudiantes ou étudiants inscrits à un programme d'enseignement coopératif, Direction générale des travaux publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Travail de terrain pour faciliter l'élaboration et la mise en œuvre hâtive de nouveaux programmes de plantation d'arbres;</li> <li>▪ Direction de la mise en œuvre de l'inventaire de la forêt urbaine et sa tenue à jour (collecte de données).</li> </ul>	Pression budgétaire 2024 pour un poste temporaire  Sous réserve de l'approbation du budget provisoire 2024, postes à pourvoir en mai 2024.

Pour en savoir plus sur le plan de travail, veuillez écrire à Martha Copestake, experte-forestière principale – Planification, Direction des systèmes naturels et des affaires rurales, à l'adresse [martha.copestake@ottawa.ca](mailto:martha.copestake@ottawa.ca), ou à Tracey Schwets, gestionnaire de programme, Services de l'entretien des parcs et des forêts, à l'adresse [tracey.schwets@ottawa.ca](mailto:tracey.schwets@ottawa.ca).

Veuillez agréer nos sincères salutations.

Allyson Downs, directrice, Services de l'entretien des parcs et des forêts, Direction générale des travaux publics

David Wise, directeur par intérim, Développement économique et Planification à long terme, Direction générale de la planification, de l'immobilier et du développement économique

CC :

Équipe de la haute direction  
 Directeur, Information du public et Relations avec les médias  
 Gestionnaire de programme, Relations avec les médias  
 Équipe de direction de la Direction générale des travaux publics  
 Gestionnaire de programme, Gestion forestière  
 Experte-forestière principale – Planification, Direction générale de la planification, de l'immobilier et du développement économique  
 Greffier municipal adjoint